

Licence professionnelle Intégration des systèmes voix et données pour l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intégration des systèmes voix et données pour l'entreprise. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02039555

HAL Id: hceres-02039555

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039555>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LP120002147

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Intégration des systèmes voix et données pour l'entreprise

Présentation de la spécialité

La licence forme des spécialistes des réseaux voix et données ainsi que des applications innovantes liées à la téléphonie. Elle apporte les compétences pour assurer la migration des communications professionnelles vers les technologies VVoIP, installer et configurer les matériels dédiés, développer les services associés et conseiller les entreprises sur l'évolution des systèmes. Les métiers visés sont intégrateur, administrateur, architecte, consultant de solutions réseau et VVoIP pour l'entreprise. La formation a lieu à l'Institut Universitaire de Technologie de Lannion et de son partenaire, le lycée Félix le Dantec de Lannion.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	100 % de 78 à 95 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation dispose d'un potentiel élevé de débouchés sur un marché porteur. Elle bénéficie à présent d'une bonne implication des professionnels. Les recommandations formulées lors du dernier renouvellement d'éviter le saupoudrage des interventions professionnelles ont été suivies d'effet : un moindre nombre contribue à une part nettement accrue des enseignements. La formation ouvre de plus en alternance avec contrats de professionnalisation. Si l'insertion professionnelle semble apparemment bonne et s'opérer dans les métiers visés, des compléments d'information auraient été utiles. On ne dispose que d'une seule enquête nationale au taux de réponse manifestement faible. Les enquêtes de l'IUT montrent une proportion non négligeable de poursuites d'études et, pour la plus récente d'entre elles, dans une phase il est vrai de conjoncture économique déprimée, l'émergence de diplômés en recherche d'emploi. On ne trouve pas à cet égard dans le dossier d'analyse et de solutions envisagées. Le taux de réussite est très bon sans qu'existe de dispositif d'adaptation ou de mise à niveau.



Cependant, l'attractivité de la formation, sur laquelle on ne dispose que de peu d'information, pose question. Le manque de diversité du public, l'absence totale d'étudiants issus de cursus « Licence » sont des enjeux majeurs pour l'avenir. La recommandation émise concernant la diversification du public reste en effet d'actualité malgré un effort de communication engagé pour y remédier.

- Points forts :
 - L'implication des professionnels dans le suivi.
 - Le taux de réussite.
 - La création d'une structure d'accueil en alternance.

- Points faibles :
 - L'absence totale de public de cursus de licences générales.
 - L'attractivité de la formation.
 - Le taux de poursuites d'études.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation devrait prioritairement diversifier son recrutement et préciser *via* le conseil de perfectionnement son auto-évaluation. Pour diversifier le recrutement, la concrétisation des dispositifs d'établissement envisagés pour attirer un public de licences apparaît comme une urgence. Ces dispositifs pourraient s'accompagner de la mise en place d'un module de mise à niveau pour faciliter l'intégration d'un public généraliste de licences d'informatique. Les actions de communication engagées auprès des publics de licences générales sont également à poursuivre activement.

La réunion commune du conseil de perfectionnement avec celui de la licence professionnelle « Réseaux sans fil et sécurité » de Saint-Brieuc serait à mener à un rythme annuel pour contribuer à articuler et faire évoluer les formations. Cela devrait conduire plus largement l'établissement à mieux articuler ses licences professionnelles « Réseaux ». La réflexion pourrait conduire à des échanges d'enseignants entre formations sœurs, sur une mutualisation de moyens entre formations qui éviterait l'hyperspécialisation.

Il conviendrait enfin d'être vigilant concernant le taux de poursuites d'études.